

COMMUNE DE FARGES

Procès-verbal n°7 du conseil municipal Séance du 16 juin 2014 à 20 h 00

Présents : Monique GRAZIOTTI – Catherine CAILLET – AMADIEU Dimitri – Simone ARMAND – Patrick BESTMANN – Corinne EVRARD - Laurent FILPA – Yveline GALLETTI – Sonia LOVENJAK-LEBEUF – Michel REY

Absents : Noël PLISSONNIER ; Gaël ORIA ; Joseph WAPOU

Excusés : Catherine Davit (pouvoir Catherine CAILLET) - Arnaud MARTIN

1/ **Secrétaire de séance** : Dimitri AMADIEU

Le Procès- verbal de la séance du 20 mai 2014 est approuvé à l'unanimité.

2/ **Communauté de communes du pays de Gex** :

Mme CAILLET informe que lors de la dernière séance a été principalement consacrée à la mise en place des neuf commissions de travail de la CCPG.

Elles sont composées de 27 membres, un délégué par commune.

- Administration générale – finances,
- Relations publiques et animations,
- Affaires sociales, santé, sanitaire et solidarité,
- Aménagement de l'espace, transport et habitat,
- Développement économique, emploi et formation,
- Environnement et développement durable,
- Gestion et valorisation des déchets,
- Eau et assainissement,
- Patrimoine.

A Farges les représentants sont Monique GRAZIOTTI, Catherine CAILLET, Noël PLISSONNIER, Catherine DAVIT, Sonia LOVENJAK-LEBEUF.

Mme Catherine CAILLET est également déléguée à l'EPF et l'ARC, organisme extérieur.

3/ **Délibérations** :

- Convention avec Familles Rurales : Madame le Maire rappelle les démarches faites précédemment par l'ancienne municipalité auprès de Familles Rurales pour la prise en charge totale des rythmes scolaires.

Elle souligne que l'exécutif a aussi, en avril approuvé cette convention. Toutefois le coût n'a jamais été transmis que M. MOREIRA a seulement fait parvenir par mail reçu le 2 juin. Etant très élevé, et après discussion, trois questions sont posés au conseil municipal :

Souhaitez-vous conserver la convention avec Familles Rurales pour l'appliquer : 10 Non 0 Oui 1 abstention.

Souhaitez- vous mettre en place à Farges dès la rentrée scolaire de septembre 2014 les rythmes scolaires : 9 Oui 1 Non 1 abstention.

Souhaitez- vous bloquer les activités sur une demi- journée, le vendredi après- midi : 9 Oui 1 Non 1 abstention.

- Depuis fort longtemps, les parents d'élèves demandaient que soit aménagé un plan de sécurité autour de l'entrée de l'école puisque beaucoup de parents ne respectent pas ce qui est déjà mis en place devant la porte du cimetière. Patrick BESTMANN présente le projet discuté en commission voirie. Un petit rond-point sera fait devant la porte du cimetière et un haricot plus contraignant sera installé au sommet de la route de Pougny. Accepté à l'unanimité.

- Mme le Maire rappelle que suite aux décisions de l'ancien conseil, le bureau d'étude de M. GRIGNAN a recommandé l'intervention d'un expert pour un diagnostic thermique du bâtiment de la Mairie. Accepté à l'unanimité

- Il est présenté au conseil municipal les résultats financier de l'exercice 2013. Les excédents de clôture sont de 207 511.36 € en section de fonctionnement et de 154 732.33 € en section d'investissement.

Le compte de gestion de la perception est accepté à l'unanimité.

Le compte administratif de la commune est accepté à l'unanimité.

L'affectation du résultat est proposée : 37 870.00 € au compte 002 et 169 641,36 € au compte 1068
Accepté à l'unanimité.

- Le maire présente le budget supplémentaire au montant de 70 870.00 en fonctionnement et 188 600 € de en investissement.

Sont associés au vote de ce budget supplémentaire, l'avenant du Cabinet IR CONCEPT pour le complément du PLU soit 5 400.00 € TTC et une subvention exceptionnelle à l'Association des anciens combattants de 500€ car les plaques souvenirs des anciens combattants sont refaites dans le cimetière et à Farges une trentaine de tombes sont concernées. Accepté à l'unanimité.

- Mme le maire explique qu'en avril 2014 la liste de représentants de la commission communale des impôts directs n'était pas complète et présente les personnes qui y sont associées.

- Pour la désignation du conseil municipal en vue des élections sénatoriales de septembre 2014, la délibération est retirée car la Préfecture impose des dates fixes pour l'élection des représentants. Il s'agit du 20 juin et du 24 juin 2014.

4/ Divers :

- Accueil des médecins en stage : la CCPG va œuvrer pour essayer de recevoir des médecins en stage pour renforcer l'équipe médicale du pays de Gex. Il faut un appel à candidature pour loger ces stagiaires.

- Mme le maire informe qu'un bulletin d'information sera distribué dans les boites aux lettres.

- Mme le maire informe que l'ONF a vendu les trois parcelles mise en vente cette année ; une visite de terrain sera organisée sans doute en septembre.

- Mme le maire informe que le PLU de Farges sera voté la semaine suivante selon le travail de la commission généralisée du 2 juin et en application de la loi ALLUR.

- Une discussion est engagée sur le devenir du café de la poste. Il est recommandé à chacun de réfléchir sur de nouvelles possibilités, le dossier sera traité vers la fin de l'été.

Séance levée à 21h30

Le Secrétaire de séance,
Dimitri AMADIEU

